

Les chauves-souris de Bretagne

Nadine Nicolas

Petits mammifères nocturnes, les chauves-souris sont restées jusqu'à une époque récente des êtres mystérieux et méconnus tant du grand public que des naturalistes. Depuis deux ans, un groupe de naturalistes bretons s'est attaché à préciser l'inventaire des espèces et leur répartition en Bretagne. Cet article est à la fois une présentation des chiroptères et un essai de synthèse des premières données recueillies sur quatre départements : les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Les lecteurs désireux d'obtenir de plus amples détails sur la biologie de ces animaux pourront se reporter à la bibliographie citée en annexe.

Débuts difficiles

Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres régions françaises, les chauves-souris bretonnes n'ont été que très peu étudiées par les naturalistes du 19^e siècle. Sans doute ce manque d'intérêt est-il dû à l'absence dans notre région de cavités souterraines donnant asile à de grands rassemblements de chiroptères. Quelques données éparses existent cependant, notamment dans les ouvrages de Taslé (1) et de Lauzanne (2).

Mais c'est principalement à partir de 1950 qu'eurent lieu les premières études véritables sur les chauves-souris en Bretagne. L'essentiel du travail a été effectué par J.C. Beaucournu qui a répertorié 16 espèces sur les départements d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan. Par ailleurs, les opérations de baguage effectuées à la même époque ont permis de

recenser 6 espèces dans le Finistère. Le récent Atlas des mammifères sauvages de France (3) fait la synthèse de ces travaux puisqu'il reprend les données recueillies de 1950 à 1984. Quatorze espèces sont alors dénombrées en Bretagne. Ces données restent cependant très fragmentaires, certaines espèces n'étant notées que sur une seule carte au 1/50 000 pour toute la Bretagne. Plus qu'une image de la distribution des chiroptères bretons, cet atlas donne, de façon classique, celle de la répartition des rares naturalistes s'intéressant aux chauves-souris de notre région.

Partant de ce constat, une cinquantaine de naturalistes bretons décidèrent en 1985 de créer *Reunig*, un groupe informel qui se définit comme une « *coordination régionale pour la constitution d'un atlas des mammifères sauvages de Bretagne* », dont la publication est prévue à l'horizon 1990. Dès 1985 était constitué dans ce cadre un groupe « *chiroptères* » qui commença à collecter les renseignements sur la répartition des chauves-souris bretonnes. C'est le bilan des deux premières années de prospection qui sera présenté plus loin.

(1) 1869. Catalogue des mammifères, oiseaux et reptiles du Morbihan.

(2) 1883. Catalogue des animaux vertébrés de l'arrondissement de Morlaix et du nord Finistère.

(3) 1984. S.F.E.P.M.

	Finistère	Côtes-du-Nord	Morbihan	Ille-et-Vilaine	Loire-Atlantique
Grand rhinolophe	•	•		•	•
Petit rhinolophe	•	•		•	•
Grand murin	•		•	•	•
Murin de Daubenton			•	•	•
M. à moustaches			•	•	•
M. à o. échancrées			•	•	•
M. de Natterer			•	•	•
M. de Bechstein			•		•
Sérotine commune	•			•	•
Pipistrelle commune	•	•	•	•	•
P. de Kuhl				•	•
Barbastelle	•			•	•
Oreillard commun				•	•
O. méridional	•			•	•

Chauves-souris notées en Bretagne avant 1985.

Méthodes de recensement

Pas toujours observables par nuit noire, difficilement identifiables en vol, les chauves-souris sont un groupe dont le recensement n'est pas toujours aisé. Leur détermination n'est cependant pas une réelle difficulté, à condition d'observer avec attention certains détails de la morphologie qui permettent de préciser le genre, parfois l'espèce.

La technique de terrain la plus classique consiste à repérer les gîtes dont la localisation et la nature varient au cours du cycle annuel. Lorsqu'un gîte a été découvert, l'été venu, un simple comptage au moment de la sortie des animaux donnera des indications sur son importance ainsi que sur les espèces ou les genres qui l'utilisent. S'il s'avère indispensable d'y pénétrer pour un complément d'information, cela ne devra s'effectuer qu'au mois de septembre, en fin de période de reproduction. Dans tous les

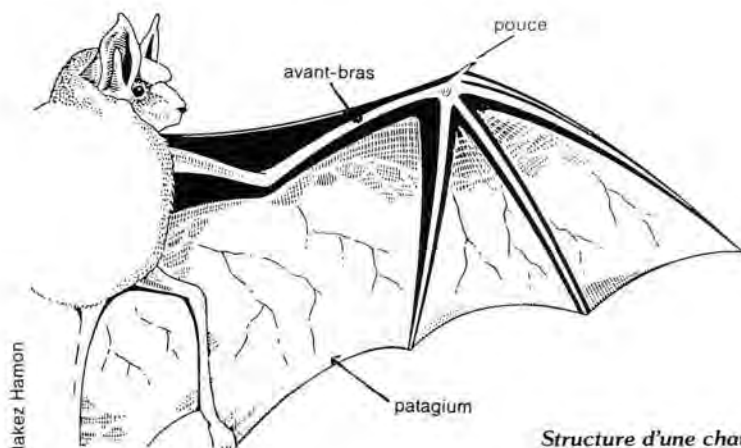
cas, la prospection positive d'un gîte d'hivernage ou de reproduction est un renseignement capital, car tout gîte connu et répertorié au niveau régional est potentiellement un gîte sauvegardé.

Depuis quelques années ont été mis sur le marché des appareils offrant de nouvelles et très intéressantes possibilités aux chercheurs de chauves-souris. Il s'agit de récepteurs qui, captant les ultra-sons et nous rendant audibles les émissions sonores des chiroptères, nous permettent de détecter leur présence dans des endroits peu ou pas accessibles : fissures dans les murs ou les parois naturelles, voûtes des ponts, arbres creux, faux greniers... Outre l'avantage de nous donner des indications sur la présence de ces animaux, ces détecteurs peuvent permettre, avec une certaine pratique, l'identification de quelques espèces. Par ailleurs, l'observation à la lampe des chauves-souris en vol, associée à l'utilisation d'un détecteur permet un suivi plus facile et donc une meilleure connaissance de leur territoire de chasse. Malheureuse-

Habitats utilisés au cours du cycle annuel

Les variations climatiques influent sur le cycle annuel (durée de l'hivernation, de la gestation...).

	novembre-mars	avril-mai	juin-août	septembre-octobre
cycle biologique	hibernation	déplacement vers les gîtes d'été, gestation	parturition, élevage, dispersion de la colonie	accouplement, déplacement vers les gîtes d'hiver
habitat	cavités souterraines, caves	cavités, toitures, peu de fidélité au gîte	toitures, combles	cavités, combles peu de fidélité au gîte



Structure d'une chauve-souris.

ment, une bonne utilisation de ce type d'appareil nécessite pour l'instant l'acquisition d'un matériel sophistiqué et encore onéreux.

Plusieurs espèces de chauves-souris ne peuvent être identifiées que par la mesure précise de leur avant-bras, des doigts ou des dents ; c'est le cas en particulier des pipistrelles et des oreillards. Leur capture est donc indispensable. C'est en tendant

des filets japonais la nuit sur les territoires de chasse ou au voisinage des gîtes de repos que l'on peut ainsi intercepter des chauves-souris pour identification. Cette technique a l'avantage de permettre une détermination précise tout en évitant, si toutes les précautions sont prises pour limiter la durée de manipulation, de stresser l'individu capturé. Notons que cette pratique est strictement réservée aux détenteurs d'une autorisation de capture

Tendus verticalement entre des perches, les filets japonais sont si fins qu'ils sont pratiquement invisibles. Ils sont surtout utilisés par les bagueurs d'oiseaux, mais ils peuvent constituer un précieux outil auxiliaire pour l'amateur de chauves-souris.



Geneviève Bourgeon

d'espèces protégées, délivrée par le Ministère de l'environnement après consultation du Comité national chiroptères.

Les gîtes d'hiver

C'est à partir du mois de novembre que les chauves-souris, mâles, femelles et juvéniles, gagneront leurs gîtes d'hiver où elles entreront progressivement en hypothermie profonde. Elles utiliseront ce type d'abris jusqu'au mois de mars. Caves, cavités, blockhaus, vides sanitaires, fissures dans la roche... tout endroit à température stable

peut être exploré, parmi lesquels, bien entendu, les bâtisses anciennes comme les églises et les manoirs dont l'épaisseur des murs garantit les températures positives nécessaires aux espèces anthropophiles. En Bretagne, la plupart des cavités sont artificielles. Ce sont d'anciennes galeries minières qui peuvent ne pas être officiellement recensées ; dans ce cas, un simple avis dans la presse locale ou les bulletins municipaux peut apporter l'information manquante.

Rappelons que si l'observation des chiroptères en hibernation peut paraître facile, elle n'en demeure pas moins risquée puisque tout dérangement peut réveiller des individus et les contraindre à consommer

leurs si précieuses réserves hivernales ; le bruit, la lumière et même la chaleur des lampes peuvent gravement perturber l'indispensable quiétude des gîtes hivernaux. Nécessaire à la connaissance des populations hibernantes, la visite d'un tel endroit doit toujours se faire avec prudence, car le taux de fréquentation humaine d'un site est bien difficile à évaluer.

Les gîtes d'été

En mars-avril, après le sommeil hivernal, les chauves-souris gagnent leurs quartiers d'été. Combles d'anciens bâtiments, toitures, faux greniers, arbres creux..., il s'agira dans tous les cas d'un endroit à température élevée, car la chaleur est indispensable aux femelles gestantes qui mettront bas au début de l'été. Elles utiliseront le site jusqu'à la dispersion des jeunes alors âgés de deux mois. Séparés des femelles, les mâles seront plus dispersés. On les rencontrera dans les fissures de maçonnerie, derrière des volets bien ensoleillés, dans des toitures, mais à l'écart des colonies de reproduction.

Si la visite d'un gîte d'hiver nécessite déjà beaucoup de prudence, celle d'un site de reproduction peut être fatale, le moindre dérangement pouvant provoquer l'envol de la colonie, avec l'abandon sur place des jeunes incapables au vol, et le risque pour la colonie en fuite de ne pas retrouver de gîte équivalent.

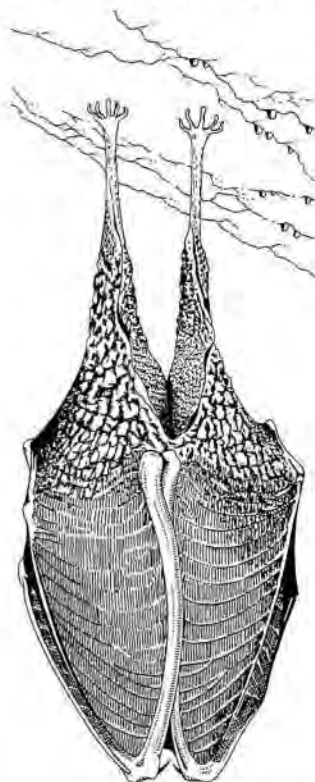
La prospection des gîtes d'été peut se limiter, en dehors de la période de reproduction, à la recherche du guano dans les combles ; les chauves-souris trahissent souvent leur présence estivale par des accumulations de crottes comparables par leur taille à celles des souris, mais dont l'aspect brillant indique qu'il s'agit là de restes d'insectes digérés. Des filets de guano le long d'un arbre, sous une fissure de l'écorce ou sous un trou de pic constituent aussi de bons indices.



Les chiroptères rencontrés dans notre région appartiennent à deux familles : les rhinolophidés et les vespertilionidés. Si l'écologie de la plupart des espèces demeure encore mal connue, nous sommes cependant en mesure d'en esquisser les grandes lignes et d'effectuer un premier bilan — très provisoire — des distributions.

Les rhinolophidés

Les deux rhinolophes de Bretagne sont aisément reconnaissables à leur museau court surmonté d'une membrane nasale en forme de fer à cheval. Par ailleurs, la manière dont ils s'accrochent quand ils sont en léthargie permet de les identifier sans erreur possible : les deux espèces se suspendent en effet librement à la voûte ; souvent emballés dans leur patagium afin de mieux s'isoler du froid, ils ressemblent alors à de gros cocons noirs. La différence de taille entre le grand et le petit rhinolophe est telle qu'ils ne peuvent être confondus.



Jakéz Hamon

Complètement enveloppé dans son patagium, le rhinolophe ressemble à un gros cocon noir accroché à la voûte.

Le grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Envergure : 38 cm ; avant-bras : 50 à 61 mm.

Cette chauve-souris de grande taille semble commune sur l'ensemble des zones prospectées. Notons cependant que les gîtes d'hivernage recensés dans les années cinquante abritaient alors des effectifs



Grand rhinolophe en hibernation; le patagium est souvent, comme ici, constellé de petites gouttes de condensation.

supérieurs à ceux d'aujourd'hui. Ainsi, une cavité du Sud-Finistère qui hébergeait 500 grands rhinolophes en 1954 en compte actuellement un maximum de 200.

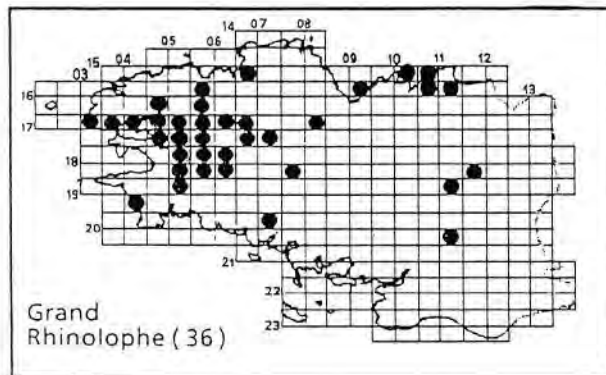
Plus particulièrement liés au bocage, les grands rhinolophes peuvent être observés le long des talus et des haies, chassant des insectes de bonne taille, en particulier des géotrupes dont les débris chitineux parsèment leurs tas de guano.

Cette espèce sociable est particulièrement remarquable du fait des colonies qu'elle constitue été comme hiver, s'installant dans de vastes combles en période de reproduction. Ainsi, la prospection systématique de 28 églises dans le centre du Finistère a permis de constater que huit d'entre elles

abritaient des grands rhinolophes avec, notamment, trois gîtes de reproduction. Fréquemment rencontrée en période hivernale dans des cavités souterraines, l'espèce peut aussi hiberner dans des bâtisses anciennes aux murs épais; certaines abritent ainsi des colonies de grands rhinolophes tout au long de l'année.

Cette chauve-souris se singularise par des déplacements hivernaux particulièrement fréquents. Ainsi le suivi des populations sur les gîtes recensés en Centre-Bretagne a-t-il permis de constater un important erratisme, l'effectif d'un gîte pouvant varier considérablement d'un jour à l'autre sans que nous en connaissions la cause: dérangement, évolution climatique à l'intérieur du gîte, mouvements sociaux spécifiques...

Le grand rhinolophe est probablement répandu dans toute la Bretagne. La densité des données finistériennes est liée à un effort particulier de prospection dans ce département.

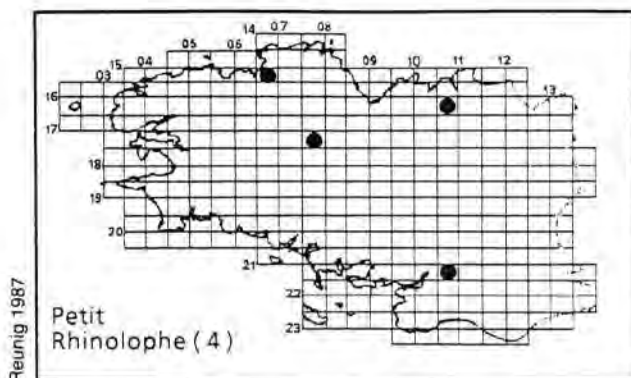


Le petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

Envergure : 20 cm ; avant-bras : 35 à 42 mm.

Chassant de petits insectes à hauteur de buissons ou d'herbages, cette petite chauve-souris fait probablement partie des espèces les plus menacées, et il est à craindre que son ballet nocturne n'anime bientôt plus notre campagne. Utilisant des

quartiers semblables à ceux du grand rhinolophe, mais s'accrochant plus bas et gîtant même parfois dans des terriers, cette espèce très solitaire n'a été observée que quatre fois sur l'ensemble des départements bretons ; aucun site de reproduction ne nous a été communiqué. Voici trente ans, elle était pourtant signalée comme présente à peu près partout dans l'ouest de la France. Il est donc primordial de la rechercher activement afin d'en définir plus précisément le statut.



Le petit rhinolophe, l'une des chauves-souris les plus menacées dans notre région.

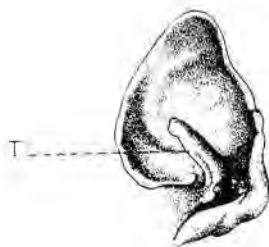
Les vespertilionidés

Sur les 24 espèces françaises, treize sont présentes chez nous. Contrairement aux représentants de la famille précédente, les vespertilionidés ne possèdent pas de feuille nasale, leur museau est généralement pointu, et ils montrent dans l'oreille une membrane cartilagineuse caractéristique nommée tragus. Dans leurs gîtes d'hiver, ils ne s'emballent jamais dans leur patagium. Rarement suspendus à la voûte, la plupart des individus se glissent dans des fissures ou se collent aux parois, utilisant quatre points d'ancrage : les pieds et les griffes des pouces.

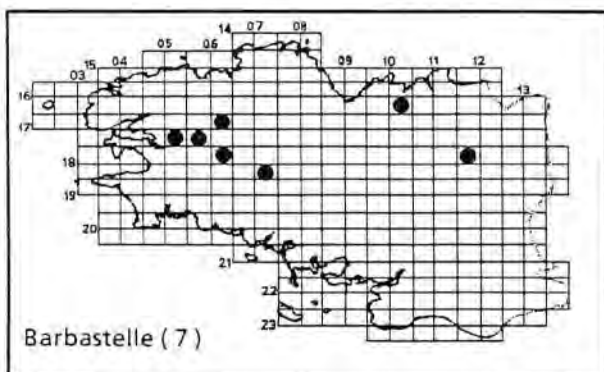
La barbastelle (*Barbastella barbastellus*)

Envergure : 44 à 58 cm ; avant-bras : 36 à 42 mm.

Son museau court, ses oreilles trapues se rejoignant au milieu du front et son pelage presque noir en font une espèce reconnaissable. Généralement rencontrée l'hiver dans des fissures de roche ou de maçonneries, l'été derrière les volets bien ensoleillés, dans des bâtiments ou des arbres creux, cette chauve-souris solitaire et très susceptible n'a été observée qu'occasionnellement en Bretagne. Elle ne paraît pas fidèle à son gîte. D'une manière générale, sa biologie reste encore mal connue.



Pavillon auditif et tragus (T) de la sérotine.



Reunig 1987

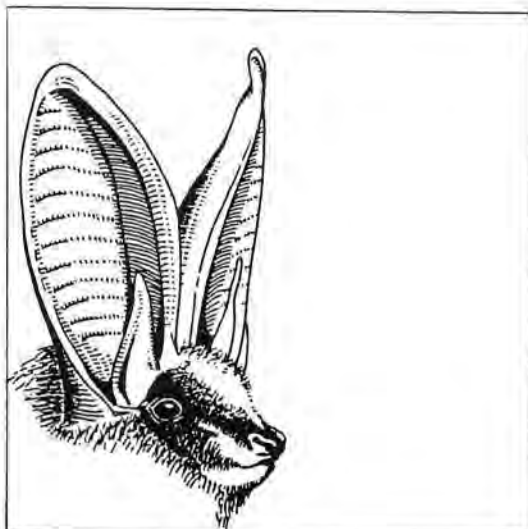


Grands rhinolophe.



Oreillard.

La taille des oreilles est caractéristique des oreillards. Parmi les chauves-souris de nos régions, seul le murin de Bechstein a des pavillons auditifs presque comparables.



Jakez Hamon

Caractérisés par leurs grandes oreilles, les oreillards peuvent être identifiés en vol lorsqu'ils cueillent des insectes sur les feuillages, effectuant parfois des vols sur place quand ils chassent sur les façades des maisons. Le genre comporte deux espèces jumelles impossibles à différencier, sauf en cas de capture permettant un examen détaillé portant sur la dentition et les mensurations.

et vieilles bâtisses. Lorsqu'il lui arrive d'hiverner sur place, il se glisse dans des fissures de la maçonnerie et, rabattant ses longues oreilles en arrière, il ne laisse apparaître que le tragus ; ainsi déguisé en chiroptère beaucoup plus ordinaire, il peut parfois passer inaperçu.

L'oreillard gris ou méridional (*Plecotus austriacus*)

L'oreillard roux ou commun (*Plecotus auritus*)

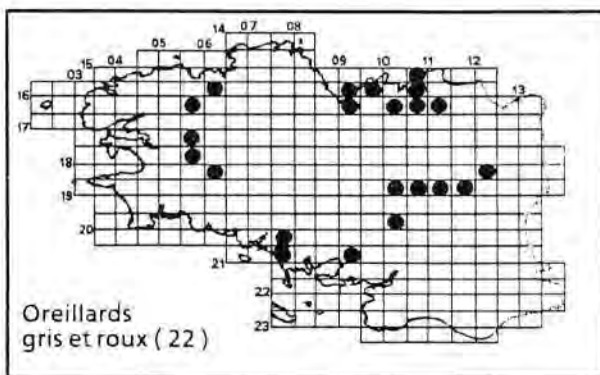
Envergure : 44 à 58 cm ; avant-bras : 36 à 42 mm.

Envergure : 41 à 51 cm ; avant-bras : 35 à 42 mm.

En dépit de sa qualification de « méridional », c'est l'oreillard gris qui semble le mieux représenté en Bretagne au vu des identifications effectuées à ce jour. Les quelques observations enregistrées concernent des gîtes de reproduction qu'il partage parfois avec le grand rhinolophe, affectionnant comme lui combles d'églises

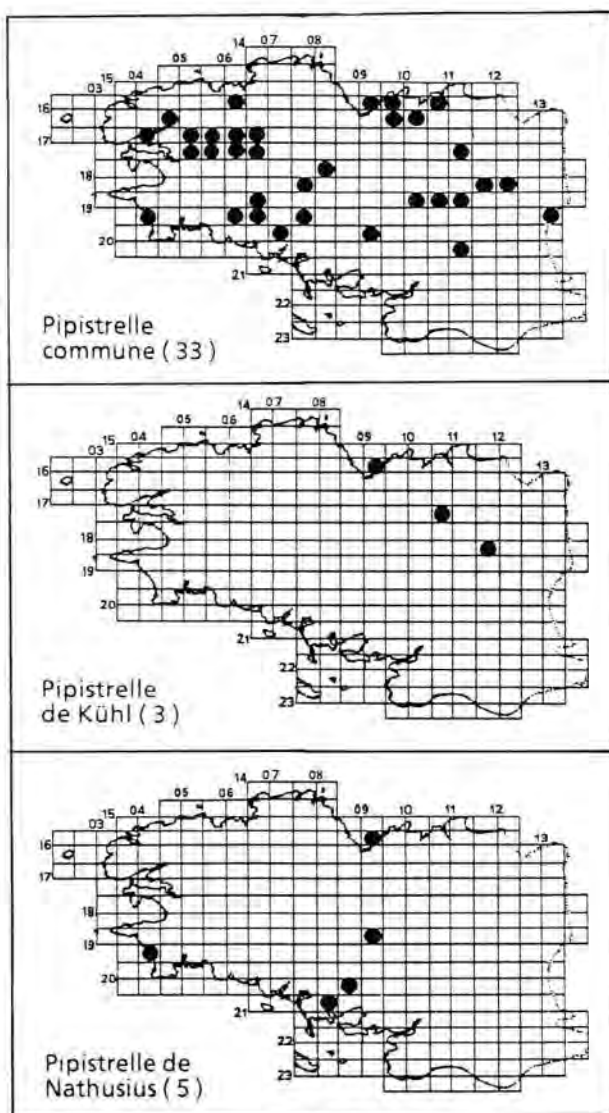
Nous ne disposons que d'une seule donnée récente en Bretagne. Il a des mœurs assez semblables à celles de son cousin l'oreillard gris, mais, bien que les deux espèces aient déjà été signalées dans une même colonie de reproduction, il semble que le roux soit plus arboricole. Préférant des secteurs forestiers, il gîte volontiers dans des arbres creux, des nichoirs à oiseaux ou à chauves-souris.

En raison des difficultés d'identification mentionnées ci-dessus les données des deux oreillards sont réunies sur la même carte. Leurs critères de détermination sont d'ailleurs en cours de réexamen à la suite d'études toutes récentes.



Reunig 1987

Reconnaissables à leur vol papillonnant, les trois espèces de pipistrelles rencontrées en Bretagne ne peuvent être précisément identifiées que par l'examen de leur dentition, ce qui nécessite évidemment leur capture.



oiseaux diurnes. C'est, de loin, la chauve-souris la plus communément rencontrée en Bretagne.

La pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhli*)

Envergure : 22 cm ; avant-bras : 30 à 36 mm.

L'écologie de la pipistrelle de Kuhl nous est encore mal connue, mais ses mœurs sont apparemment semblables à celles de la pipistrelle commune, dont elle peut d'ailleurs partager le gîte. Elle n'a été signalée que trois fois en Bretagne. Il s'agissait chaque fois d'individus isolés.

La pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*)

Envergure : 23 cm ; avant-bras : 32 à 37 mm.

Plus forestière que les deux précédentes, la pipistrelle de Nathusius, bien que signalée toute l'année sur l'ensemble du territoire national, est une espèce dont la biologie demeure mal connue du fait de la rareté des données la concernant ; les

informations ayant trait à ses gîtes de reproduction manquent particulièrement. Les reprises d'individus bagués ont cependant permis de mettre en évidence des déplacements importants, dépassant parfois mille kilomètres ; c'est probablement le seul de nos chiroptères à effectuer de véritables migrations.

C'est la découverte d'un individu mort qui permit de la signaler pour la première fois en Bretagne, en 1972. Depuis 1985, l'utilisation des filets a permis de confirmer sa présence puisque deux individus ont été capturés, l'un dans le sud Finistère (B. Bargain), l'autre dans les Côtes-du-Nord (J. Garoche). Par ailleurs, 15 crânes de cette espèce ont été identifiés dans des pelotes de réjection de chouette effraie récoltées dans le Morbihan. G. Gélinaud signale notamment une pelote contenant huit chiroptères : une sérotine commune, trois pipistrelles communes et quatre pipistrelles de Nathusius. Nous avons là probablement affaire à un cas de prédation spécialisée. La multiplication des informations concernant la pipistrelle de Nathusius en Bretagne devrait nous permettre de préciser son statut dans les prochaines années.

Jean-Claude Beaucournu



Colonie de grands murins.

Le grand murin (*Myotis myotis*)

Envergure : 40 cm ; avant-bras : 53 à 68 mm.

Tous les murins, c'est-à-dire les vespertilionidés du genre *Myotis*, se caractérisent par la terminaison pointue du tragus de l'oreille. Là aussi, l'identification de l'espèce est parfois délicate.

Le grand murin, quant à lui, se caractérise nettement par sa taille. Il est d'observation aisée lorsqu'il chasse le long des allées forestières, au ras du sol, à la recherche de carabes, bousiers ou araignées. Affectionnant les vastes combles, il est susceptible, en période de reproduction, de constituer des colonies de plusieurs centaines d'individus. L'hiver, il utilise les cavités souterraines, y formant des groupes sociaux de moindre importance. Quelques gîtes de

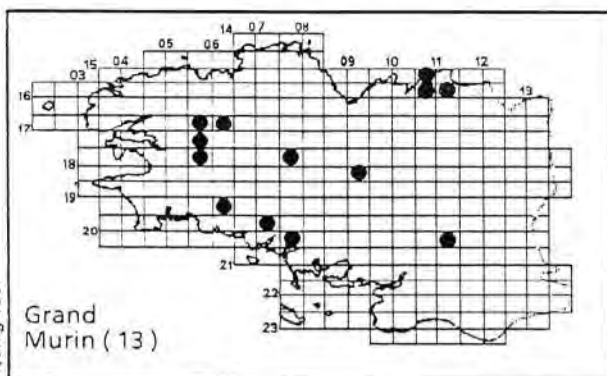


Grand murin.

reproduction et d'hivernage sont connus en Basse-Bretagne. Son absence hivernale de gîtes occupés l'été confirmerait

l'hypothèse, déjà émise à son sujet, de déplacements saisonniers pouvant atteindre 200 kilomètres.

Reunig 1987



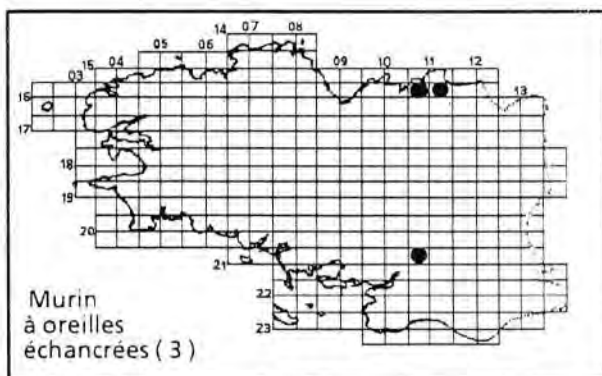
Avec le murin de Daubenton, le grand murin paraît être le plus répandu des représentants du genre en Bretagne.

Le murin à oreilles échancrées **(*Myotis emarginatus*)**

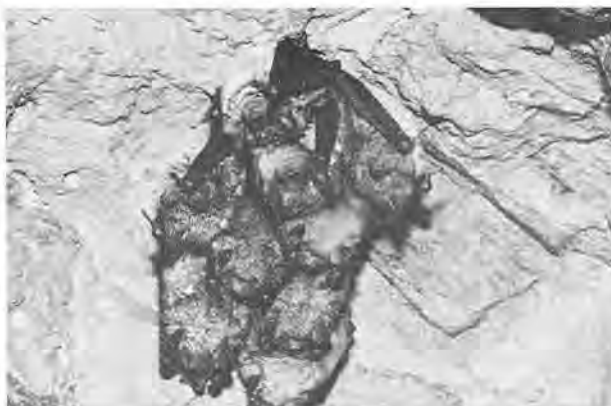
Envergure : 23 cm ; avant-bras : 36 à 42 mm.

Noté un peu partout en France, ce petit murin n'a été, à notre connaissance, que rarement observé chez nous. Les données

récentes concernent des colonies d'hivernation dans la région de Dinan (P. Gaudu). Généralement suspendu librement à la voûte, le murin à oreilles échancrées est cité par divers auteurs comme souvent associé au grand rhinolophe. Les prospections effectuées dans les gîtes à grands rhinolophes connus en Basse-Bretagne n'ont pour l'instant donné aucun résultat.



Reunig 1987



Ce petit murin tire son nom d'une échancrure au bord supérieur externe de l'oreille. Dans l'état actuel des connaissances, il semble peu répandu en Bretagne.

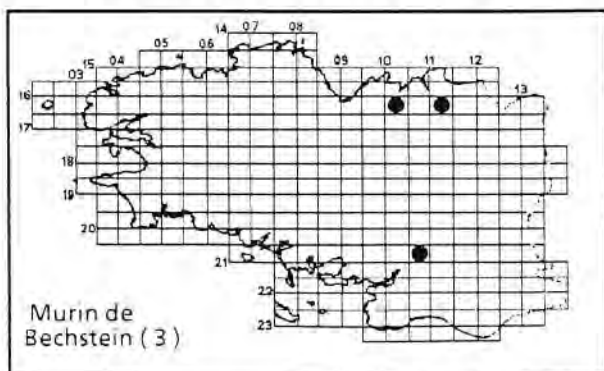
Patrick Gaudu

Le murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*)

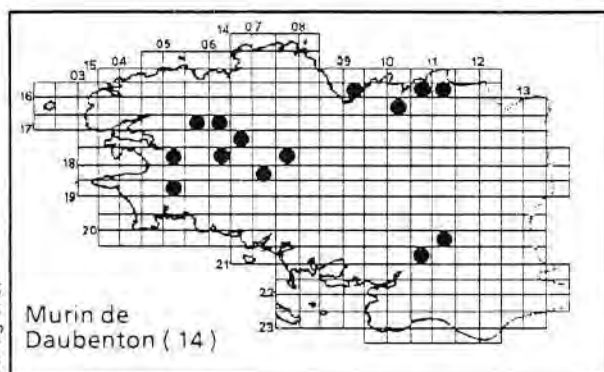
Envergure : 28 cm ; avant-bras : 39 à 45 mm.

Parfois confondu avec un oreillard en raison de ses grandes oreilles, le murin de Bechstein est une espèce assez rare en

France. Il habite essentiellement les arbres creux, mais s'installe parfois derrière des volets ou dans des nichoirs. Solitaire en hiver, il occupe alors des fissures de carrières ou de cavités. Il a été signalé en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-du-Nord (P. Gaudu), mais nous avons actuellement trop peu de données à son sujet pour pouvoir analyser sa situation en Bretagne.



Reunig 1987



Le murin de Daubenton (*Myotis daubentoni*)

Envergure : 24 cm ; avant-bras : 34 à 39 mm.

Cette espèce est très liée aux zones humides puisqu'elle chasse des insectes aquatiques au ras des eaux courantes et dormantes, allant parfois jusqu'à capturer de petits alevins. Le murin de Daubenton est facile à identifier quand on l'aperçoit, gaffant l'eau de ses larges pieds, et semblant parfois s'y poser. C'est près de son territoire de chasse qu'il va s'installer durant la belle saison. Il affectionne en particulier les arbres creux, et notamment les peupliers, les fissures des ponts, les moulins abandonnés. L'hiver, il gagne des galeries souterraines où il hiberne isolément, collé à la paroi ou glissé dans une fissure, laissant parfois apparaître ses pieds trapus caractéristiques. Dans le centre de la Bretagne et

le Sud-Finistère, je n'ai remarqué sa présence dans les cavités que durant les périodes de grand froid. Cette espèce paraît répandue chez nous comme l'attestent de nombreuses observations d'individus en chasse. En revanche, peu de gîtes de reproduction nous ont été signalés, peut-être du fait de leur inaccessibilité.

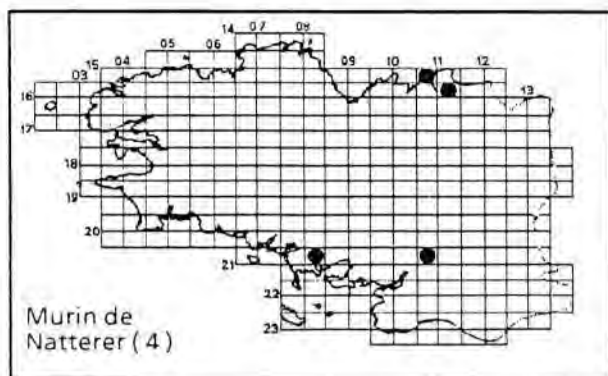
Le murin de Natterer (*Myotis nattereri*)

Envergure : 25 cm ; avant-bras : 35 à 41 mm.

Assez commun en France, cet hôte des arbres creux et des nichoirs se cantonne l'hiver aux fissures des cavités où il peut hiberner en petites colonies. Recherchant cousins et petits papillons, le murin de Natterer chasse autour du feuillage des arbres ou au ras de l'eau. En Bretagne, nous

avons peu d'informations sur cette espèce dont les gîtes sont souvent d'accès difficile. Les seules données récentes concernent

un mâle capturé dans les Côtes-du-Nord (J.C. Beaucournu) et un individu mort dans le Morbihan (G. Gélinaud).



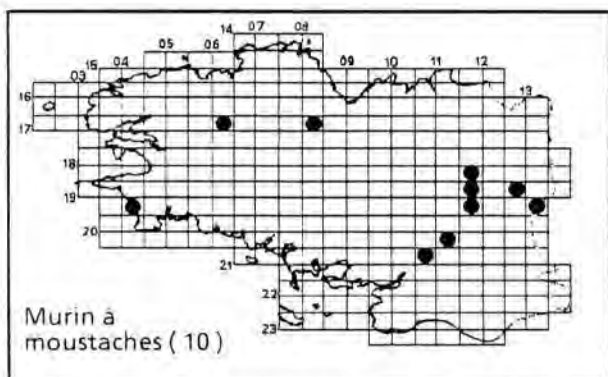
Reunig 1987

Le murin à moustaches (*Myotis mystacinus*)

Envergure : 22 cm ; avant-bras : 30 à 35 mm.

Le plus petit de nos murins, parfois confondu avec la pipistrelle en raison de sa petite taille, serait comme elle inféodé aux toi-

tures durant l'été. Peu frileux, il peut hiberner dans les linteaux de portes, les fentes de la roche ou dans des cavités. Il chasse dès le crépuscule au ras du sol ou des eaux ; son vol léger mais silencieux permet alors de le distinguer de la pipistrelle. Les observations dont nous avons eu connaissance sont rares, concernent des isolés et sont réparties sur l'ensemble du territoire breton.



Reunig 1987

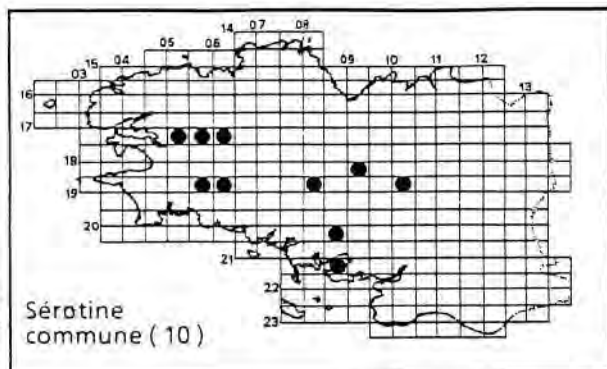
La sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)

Envergure : 36 cm ; avant-bras : 48 à 57 mm.

Cette chauve-souris de grande taille, à la peau d'un brun presque noir, loge l'été dans les toitures : églises, châteaux, ou même constructions neuves. Formant des colonies de 20 à 30 femelles, les sérotines partagent parfois leur gîte avec les grands rhinolophes, mais elles affectionnent les poutres faîtières. Leur présence est sou-

vent décelée par les grincements que produisent leurs déplacements sur ces poutres. Très fidèles à leurs gîtes, elles y demeurent même l'hiver, accrochées aux tuiles faîtières ou glissées dans une fissure à leur taille. En Bretagne, l'espèce n'a été que très rarement signalée en milieu souterrain.

De mœurs discrètes, ne quittant leur gîte qu'après la tombée de la nuit et utilisant pour cela de petites fissures, les sérotines passent souvent inaperçues. Cependant, les données recueillies depuis deux ans



La sérotine est probablement répandue dans l'ensemble de la Bretagne.

nous laissent supposer que l'espèce est probablement présente dans l'ensemble de la région.

La noctule géante (*Nyctalus lasiopterus*)

Envergure: 50 cm ; avant-bras: 60 à 69 mm.

La seule donnée de noctule dont nous disposons actuellement pour la Bretagne correspond à la noctule géante. Il s'agit d'une donnée unique concernant le cadavre frais

d'un mâle découvert en juin 1987 dans un bâtiment du Faouët (Morbihan). Cette espèce très rare qui se différencie de la noctule commune surtout par sa grande taille (c'est la plus grande chauve-souris d'Europe) n'a été signalée que très sporadiquement en France, dans le Centre, les Landes, sur la côte méditerranéenne et au col de Brétolet. On la retrouve en Suisse, en Pologne, dans l'Oural... Quelques observations d'individus gisant dans des arbres creux permettent de supposer qu'il s'agit d'une espèce forestière. En fait, peu étudiée en raison de sa rareté, la noctule géante demeure très mal connue.



Des menaces variées

L'arrêté de protection du 19 avril 1979 n'empêche pas que de nombreuses menaces pèsent toujours sur les chauves-souris. On pense d'abord, bien sûr, à l'extermination directe dont ces animaux sont régulièrement les victimes pour des raisons de superstition et d'ignorance. Vampires suceurs de sang, animaux maléfiques s'accrochant aux cheveux des femmes... autant de croyances plus vivaces qu'on ne l' imagine. Mais du fait de leur nom, les chauves-souris sont souvent assimilées à leurs homonymes rongeurs: on les croit aussi prolifiques et capables d'endommager char-

pentes et isolations, et c'est pour éviter cela qu'on s'efforce de les éliminer, en toute bonne conscience.

Mais ce sont probablement les modifications de leur environnement qui, de manière indirecte, sont la cause principale de la raréfaction des chiroptères. Leur régime purement insectivore les rend particulièrement vulnérables aux produits phytosanitaires, pesticides et engrais qui s'accumulent tout au long des réseaux alimentaires. Les arasements de talus, les rectifications de cours d'eau, les assèchements de zones humides et autres modifications radicales des paysages naturels suppriment quotidiennement de nouveaux territoires de chasse indispensables à diverses espèces.



Albin Michel, 1981

Dans l'imagerie populaire et les livres pour enfants, les chauves-souris sont le plus souvent associées aux sorcières, aux démons, aux maléfices, aux châteaux hantés, à la peur.

Suppression des gîtes

La disparition de leurs gîtes est tout aussi néfaste. Pour des raisons d'isolation thermique, on clôt hermétiquement greniers et combles des maisons et des bâtiments anciens. Dans un juste souci de sauvegarde du patrimoine, on restaure églises et chapelles en obturant aussi systématiquement que possible tous les orifices. Ce faisant, on supprime autant de gîtes potentiels et il arrive même que des chauves-souris se trouvent emmurées par l'opération. Le traitement chimique des charpentes contre les parasites du bois est fatal aux colonies de reproduction.

Les cavités souterraines abandonnées en fin de contrat d'exploitation minière sont, dans la plupart des cas, entièrement comblées. Ces fermetures motivées par un souci légitime de sécurité, mais ne laissant aucun accès aux chiroptères, condamnent des gîtes d'hiver si rares en Bretagne. Enfin, l'abattage systématique des arbres creux ou les coupes à blanc de plus en plus fréquentes sur les talus nuisent particulièrement aux espèces arboricoles liées à ce milieu.

Informé avant tout

Protéger les chauves-souris, c'est avant tout les réhabiliter aux yeux du public, ce qui revient à les faire mieux connaître en diffusant l'information auprès des particuliers, des professionnels et des collectivités locales gérant des édifices publics. Des plaquettes d'information existent. Elles sont diffusées par la FRAPNA-Isère et sont adaptables à n'importe quel département ou région. Cela peut être utilement complété par l'organisation d'un point de renseignements, du type « SVP chauves-souris », susceptible de répondre notamment aux demandes d'intervention des particuliers confrontés à des problèmes de cohabitation avec les chiroptères.

Les interventions chez les particuliers sont dans la grande majorité des cas positives. Quelques petits aménagements suffisent à remédier aux difficultés posées par la présence des chauves-souris et permettent le maintien sur place des colonies qui sinon auraient été condamnées. L'information des professionnels comme les couvreurs

LES
CHAUVES
SOURIS

NE LES LAISSEZ PAS
DISPARAITRE

Affiche réalisée par Isabelle Coz dans le cadre de l'enseignement de l'école des beaux-arts de Brest.

et les pompiers, susceptibles d'intervenir sur des bâtiments abritant des chiroptères, peut se révéler très utile.

De la concertation à la mise en réserve

Beaucoup d'édifices publics, et principalement les églises, abritent des colonies de reproduction. Ces bâtiments anciens font souvent l'objet de travaux de rénovation effectués en période estivale et qui, de ce fait, peuvent être incompatibles avec le maintien des colonies présentes. Dans le Finistère, cette constatation a motivé une rencontre avec l'architecte départemental des Bâtiments de France. Cela a permis de décider d'une concertation annuelle ayant pour objet la mise en place d'un calendrier de travaux prenant en compte l'existence de colonies de reproduction. Il serait souhaitable que cette démarche s'étende à tous les départements bretons. La protection des chauves-souris nécessite des relais locaux qui s'emploient dans un premier temps à recenser les gîtes et, dans un second temps, à effectuer les démarches nécessaires pour garantir leur pérennité.

Enfin, dans le cas où les colonies sont menacées par une sur-fréquentation des gîtes par l'homme, il peut être intéressant d'étudier la mise en réserve. Cela peut passer par une convention avec le propriétaire



Jean-Claude Beaucournu

C'est aussi pour des raisons de protection que le baguage des chauves-souris est désormais interdit en France. Ces oreillards ont été marqués à une époque où cela se pratiquait encore.

du site, comme à Pont-Coblant dans le Finistère, ou par un arrêté de protection de biotope, ou encore par l'acquisition à des fins de protection comme à Plestin-les-Grèves.



Nadine Nicolas

La galerie de Pont-Coblant, sur les bords de l'Aulne, a abrité jusqu'à 300 grands rhinolophes et des murins de Daubenton. Une fréquentation excessive a nécessité sa mise en réserve en 1985. Par convention avec le propriétaire, le CPIE de Brasparts a fait poser une grille ainsi qu'un panneau d'information et assure le suivi régulier des populations.

Après les colonies de vacances, les colonies de chauves-souris

Déjà repérée il y a une vingtaine d'années, par Edouard Lebeurier, la colonie de grands rhinolophes installée dans le souterrain du Grand Rocher de Plestin-les-Grèves était régulièrement suivie depuis 1985. Mais tout était à redouter en raison des multiples explorations enfantines et touristiques dont ce tunnel, creusé au cours de la dernière guerre, était l'objet.

Heureusement, le département des Côtes-du-Nord se portait acquéreur du site en 1986 au titre des périmètres sensibles et, donnant suite à l'intervention d'adhérents de la SEPNB, il signait une convention avec l'association. Une équipe s'est constituée pour assurer un suivi de l'ensemble et dresser un plan détaillé du tunnel long de 70 mètres sur 5 mètres de large et 2 de haut. Une grille avec cadenas a été posée.

La localisation des différentes espèces de chiroptères présentes est régulièrement relevée. Il semble que la léthargie hivernale soit brève et que les animaux effectuent des sorties dès que le temps est doux, même en janvier. On a compté jusqu'à 63 grands rhinolophes (hiver 1985), mais les effectifs semblent très irréguliers. La suppression des dérangements devrait permettre d'étudier ces fluctuations. Notons qu'un petit rhinolophe y a été trouvé en avril 1986 et que le tunnel abrite une intéressante araignée cavernicole (*Meta menardi*). Un panneau d'information pour le public sera placé à l'entrée, et le site pourra servir, dans un premier temps à sensibiliser élus et administratifs à la protection des chiroptères.

F. de Beaulieu, J. Guérin et G. Maout

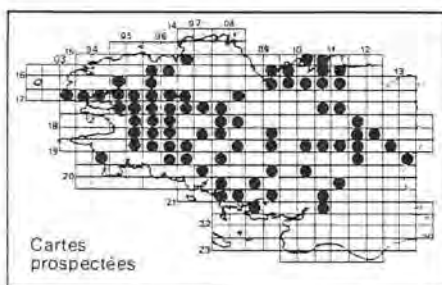
Des débuts prometteurs

Deux années de prospections effectuées par une petite équipe ont déjà permis d'affiner nos connaissances concernant la répartition des chauves-souris bretonnes. Les zones non couvertes restent cependant importantes comme le montrent les cartes de répartition du grand rhinolophe et de la pipistrelle commune, espèces présumées répandues sur l'ensemble du territoire. Aussi lançons-nous un appel aux lecteurs de *Penn ar Bed*. Une meilleure connaissance, et partant une protection plus efficace des chiroptères ne peuvent s'obtenir sans le recueil d'un maximum d'informations concernant leurs gîtes. Chacun peut prospecter, avec la prudence qui s'impose, les sites favorables de sa commune ou de son secteur : églises, chapelles, châteaux, souterrains... Dans la limite de leur disponibilité, les membres du groupe chiroptères peuvent fournir tout renseignement ou toute aide susceptible d'être utile à ces prospections. Ainsi pourrions-nous, dans un avenir aussi proche que possible contribuer à une meilleure connaissance de la place que tiennent ces animaux dans les divers milieux de notre région, et surtout mieux cerner les causes de la régression apparemment subie par certaines espèces.

Les chauves-souris offrent au naturaliste amateur comme au scientifique un champ de recherches quasi inexploré. Puisse cet article susciter des participations nouvelles au groupe chiroptères breton

Rappelons que ce travail est avant tout une œuvre collective. L'état actuel de la cartographie, aussi incomplet soit-il, n'aurait pu être obtenu sans la participation d'une trentaine de naturalistes que nous tenons à remercier ici : J.N. Ballot, B. Bargain, J.C. Beaucournu, K. Bellahbid, D. Carcreff, G. Choquene, F. de Beaulieu, A. Evanno, J. Garoche, B. Gaudemer, P. Gaudu, G. Gélinaud, X. Grémillet, J.M. Hervio, L. Lafontaine, J. Le Doaré, B. Le Garff, L. Le Gohier, H. Le Louarn, E. Le Puil, A. Jean, G. Joncour, H. Menu, D. Nicot, J.F. Noblet, O. Olivos, J. Petit, F. Pustoc'h, M. Reynaud, E. Verdes.

Groupe Chiroptères Bretagne
c/o Nadine Nicolas
C.P.I.E.
29190 Brasparts
Tél : 98.81.41.44



En réunissant sur une même carte tous les points où une espèce au moins a été notée au cours de l'enquête, on peut se faire une idée du niveau de prospection atteint selon les secteurs.

Lire et apprendre sur les chauves-souris

Détermination et biologie

Anonyme 1984. Atlas des mammifères sauvages de France. S.F.E.P.M., Paris.

Brosset A. 1966. La biologie des chiroptères. Masson, Paris.

Brosset A. 1974. Mammifères sauvages de France. Nathan, Paris.

Corbet G. & C. Ovenden 1984. Mammifères d'Europe. *Multiguide Nature*, Bordas, Paris.

Gebhard J. 1985. Nos chauves-souris. *Ligue suisse de protection de la nature (diffusion: S.N.P.N., Paris.)*

Hainard R. 1987. Mammifères sauvages d'Europe (tome 1). *Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris.*

Noblet J.F. & G. Berthoud 1985. Les chauves-souris de France. Etude et protection. *FRAPNA-Isère, Grenoble.*

Noblet J.F. 1987. Les chauves-souris. *Payot, Lausanne.*

Richardson P. 1985. Bats. *Whittet books, Portsmouth.*

Rode P. & R. Didier 1946. Atlas des mammifères de France. *Boubée, Paris.*

Saint-Girons M.C. 1973. Les mammifères de France et du Bénélux. *Doin, Paris.*

Références bretonnes

Beaucournu J.C. & L. Matilde 1958. Contribution à l'inventaire faunistique des cavités souterraines de l'ouest de la France. *Bulletin de la société de sciences naturelles de l'ouest de la France* 54, 5-16.

Beaucournu J.C. 1956. Les grands rhinolophes du château des Ducs de Nantes. *Penn ar Bed* n° 8.

Beaucournu J.C. 1961. Ectoparasites des chiroptères de l'ouest de la France. *Bulletin de la société scientifique de Bretagne* 36, 315-338.



Jean-Claude Beaucournu

Revues

Arvicola : 25, rue Bourgelat, 94700 Maison Alfort.

Le Rhinolophe : Muséum d'histoire naturelle de Genève, Suisse.

Grand rhinolophe



Claude Chastel

Comme beaucoup d'animaux, les chiroptères sont porteurs de divers parasites externes spécifiques, ici une tique (?). C'est d'ailleurs dans le cadre d'études parasitologiques menées par J.-C. Beaucournu dès les années 1950 qu'ont été réunis les premiers éléments sur les chauves-souris de Bretagne.

Fuchs Y.A. 1954. Les chauves-souris du Sud-Finistère. *Penn ar Bed* n° 2.

Fuchs Y.A. 1955. L'oreillard, la barbastelle, le murin *Myotis myotis*. *Penn ar Bed* n° 6.

Guillas D. 1973. Migration d'une chauve-souris. *Penn ar Bed* n° 75.

Lauzanne H. de, 1883. Catalogue des animaux vertébrés de l'arrondissement de Morlaix et du Nord-Finistère. *Bulletin de la société scientifique du Finistère*, 110-119.

L'Hardy J.P. 1960. Présence de la sérotine dans le Finistère. *Penn ar Bed* n° 22.

Taslé 1869. Catalogue de mammifères, oiseaux et reptiles observés dans le Morbihan. *Imp. Galles, Vannes.*